



Communiqué de presse

Objet : Parution du rapport de la recherche « Economie sociale et libéralisation des services: le cas des services de proximité » (ECOSEP)



Fiche technique du projet :

Début : 1^{er} décembre 2005

Terme : 31 mars 2009

Budget : 447 589 euros

Promoteurs : Marthe NYSENS (coordinatrice, Université catholique de Louvain, CERISIS/CIRTES), Jacques DEFOURNY (Université de Liège, Centre d'économie sociale), en coopération avec Laurent GARDIN (Conservatoire National des Arts et Métiers, France), José Luis FERNANDEZ (London School of Economics and Political Science, Royaume Uni) et Paolo MINGUZZI (Università Di Bologna, Italie)

Ce projet a été effectué dans le cadre du programme « Société et Avenir » mis en œuvre et financé par la Politique scientifique fédérale.

Le programme « Société et Avenir » a été approuvé par le Conseil des ministres le 25 février 2005. Il vise à contribuer à l'élargissement des connaissances requises par la prise de décision politique concernant les compétences du gouvernement fédéral (www.belspo.be/ta).

Via le dispositif titre-service, les pouvoirs publics ont réussi de manière originale à structurer un champ d'activités qui touche plus de 100.000 travailleurs et plus de 800.000 familles. Cette recherche révèle en toile de fond, l'importance des modes de régulation publique dans un champ d'activité certainement appelé à se développer dans les années à venir.

Le projet ECOSEP se centre sur l'analyse comparée des qualités d'emploi et d'organisation de services dans le cadre du dispositif titre-service. Ce dispositif témoigne d'une évolution profonde des modes de régulation publique dans le champ des services aux personnes, désormais ouvert à une mise en concurrence de prestataires très diversifiés. Pour appréhender correctement cette diversité, l'équipe de recherche a élaboré une typologie qui croise le secteur d'appartenance (privé à but lucratif, public et d'économie sociale) et la mission de l'organisation. Une analyse comparée de la performance qui repose sur une mise en relation entre les ressources mobilisées et la production de ces prestataires a été réalisée.

Parmi les conclusions et recommandations du projet on souligne entre autres :

- Le fait que certains prestataires développent un mode de prestation « mandataire », dans lequel l'entreprise titre-service est avant tout chargée des formalités administratives mais où elle n'assure que peu d'encadrement de la relation de service tissée entre l'utilisateur et le travailleur. L'enjeu ici est de savoir dans quelles circonstances et dans quelle mesure une telle évolution est acceptable (voire souhaitable ?) pour les différentes parties prenantes, y compris pour les travailleurs.
- L'importance pour les pouvoirs publics de s'assurer de la conformité des prestataires aux exigences de l'agrément qui leur est octroyé et de consolider la régulation du système, par exemple par l'imposition de formation et d'un contrat à durée indéterminée après 6 mois.
- Des risques de confusion entre des métiers pourtant distincts : d'après l'étude, certaines organisations titre-service permettent la prestation de services qui relèvent des missions propres aux aides familiales. Pour les usagers, l'information est aussi loin d'être claire.

Le projet et ses conclusions viennent de paraître chez Academia Press sous le titre « Economie plurielle et régulation publique. Le quasi marché des titres-services en Belgique ». Cette publication est téléchargeable via le site www.belspo.be/ta (rubrique « publications »).

Plus d'informations sur la recherche et la publication :

Margarida FREIRE, gestionnaire du programme « Société et Avenir »
Politique scientifique fédérale
T : 02 238 34 41
E : margarida.freire@belspo.be

Marthe NYSENS, coordinatrice du projet
Université catholique de Louvain
T : 010/47.39.92 – 071/ 20 25 37
E : marthe.nyssens@uclouvain.be

Academia Press Wetenschappelijke Uitgeverij
T : 09/233 80 88
E : info@academiapress.be